



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

3 jours

Formation SSCT des membres élus du CSE et de la CSSCT Renouvellement de mandat

à partir de 930 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Selon l'article R.2315-9 du Code du travail, l'objectif de cette formation est de :

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Entreprise
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Évaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION
LAHO FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1

- Identifier les enjeux généraux de la prévention
- Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
- Enjeux économiques, humains et juridiques
- Connaître le champ d'intervention du CSE : la notion de danger grave et imminent
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Le processus d'apparition du dommage
- La réglementation Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser
- Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

Jour 2

- Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Valeurs et bonnes pratiques
- Connaître l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE
- L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
- Les missions du CSE

Jour 2 (suite)

- Les moyens du CSE
- Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Connaître le champ d'intervention du CSE
- La notion de danger grave en santé publique et environnement
- La notion d'atteinte à la santé physique et mentale

Jour 3

- Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels
- Préparer efficacement une réunion
- Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux
- Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
- Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
- Préparer et suivre un plan d'actions Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**BEAUVAIS****COMPIEGNE****DUNKERQUE****LAON****LENS****LEULINGHEM****NOGENT-SUR-OISE****ROUBAIX**Retrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr**Laho**
TERRE DE FORMATIONS

CCI HAUTS-DE-FRANCE

Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

PROCHAINES SESSIONS

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 07,08,09 octobre
Session 2 : du 23 avril au 25 avril 2025
Session 3 : du 23 juin au 25 juin 2025
Session 4 : du 13 octobre au 15 octobre 2025

BEAUVAIS

Session 1 : 07,08,09 octobre
Session 2 : du 02 avril au 04 avril 2025
Session 3 : du 30 juin au 02 juillet 2025
Session 4 : du 06 octobre au 08 octobre 2025

COMPIEGNE

Session 1 : 09,10,11 septembre
Session 2 : 09,10,12 décembre
Session 3 : du 16 juin au 18 juin 2025
Session 4 : du 22 septembre au 24 septembre 2025
Session 5 : du 08 décembre au 10 décembre 2025

DUNKERQUE

Session 1 : du 02/10/2024 au 04/10/2024
Session 2 : du 23 juin au 25 juin 2025
Session 3 : du 17 novembre au 19 novembre 2025

LAON

Session 1 : 11,12,13 décembre
Session 2 : du 21 mai au 23 mai 2025
Session 3 : du 10 décembre au 12 décembre 2025

LENS

Session 1 : 30 septembre et 01 et 02 octobre
Session 2 : du 01 avril au 03 avril 2025
Session 3 : du 23 juin au 25 juin 2025
Session 4 : du 29 septembre au 01 octobre 2025
Session 5 : du 08 décembre au 10 décembre 2025

LEULINGHEM

Session 1 : 06,07,08 novembre
Session 2 : du 18 juin au 20 juin 2025
Session 3 : du 12 novembre au 14 novembre 2025

NOGENT-SUR-OISE

Session 1 : 04,05,06 novembre
Session 2 : du 12 mai au 14 mai 2025
Session 3 : du 03 septembre au 05 septembre 2025
Session 4 : du 05 novembre au 07 novembre 2025

ROUBAIX

Session 1 : 02,03,04 octobre
Session 2 : 02,03,04 décembre
Session 3 : du 12 mai au 14 mai 2025
Session 4 : du 15 septembre au 17 septembre 2025
Session 5 : du 17 novembre au 19 novembre 2025

